

# L'ACLOT

## Abonnement :

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaïne desbour'drou  
Tout Nivelles périrou.

## ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C<sup>mes</sup>.  
Réclamés, 50 centimes (la ligne).

**ON TRAITE A FORFAIT.**

### El péquet (1).

Sept heures! El cloque dé l' fabrique s' fait intinde. Les ouvris s'in r'vont, scrands, mais cointins d' leu djoûrnée. Les p'tités ouvières, tertout' échenne, riant, blaquant, tout pareie qu'en volée dé p'tits mouchons qu'on l'rout l' ver in passant, erperdout l' voie dé leu maiso éiusqu' l' souper les rattind.

\*\*

Sûvonn' es-n-homme ci. I n'a ni l'air pressé; i s'in va in berlongeant comme in vi' papa d' septante ans. I n'est ni vi' pourtant, trinte ans t't au pus. Elêsus s' visatche, vo dirî que l'mourt à d'jà marqui s' marque; vo n' li don'rî pus quinche djous à vife. Est-ce l'ouvrathe qui l'a tué? Non fait, c'est l' péquet.

\*\*

Il int' au cabaret tout cont' dé l' fabrique. I r' troufe là des pareies à li. I buvont, i buvont. El tchambe est pleine dé fumière; in intrant, vo stez pris pa' in odeur à n' ni savver résister. Mais n' miette après, ça s' passe éié vo povez vir l'homme dé t't à l'heure achi à n' tabe avé deux twés camarâdes — est-ce des camarâdes, ça? — qui l'assistont à bwère les liards dé s'quinjaine.

\*\*

Il est passé dige heures. Tous les autes sont; r' voie despus longtims. Elê li, il est toudis couchî d' su' l' pavée, éius qu'on l'a d'vu taper, fouce qu' i' meînou in Irlande dins l'cabaret. I s'ê r' fêfe comme i' pû, i' balzine, i' n'ti ni su' s' djambes, i' roule dins l' roion tout plein d' berdouie. Tant bi qu' mau, i' sé r' l'êfe éié i' r'prind l' voie dé s' maiso.

\*\*

I r'monte les montées, mais il arroque à tous les apas

Enfin, vell' à s' tchambe.

Est feumme, es potêfe feumme, achide délée l'estûfe sans feu, t' l'êfant dins ses bras pou' l'ê r'tchauffer. Elle brait, elle brait ses ys hours dé s' tresse. Elle qui stout si bi d' lée s' vieie mère!... Elle qui pinsout, in s' mariant, dé prinde in homme comme i' faut, éié qui n'a ramassé qu'en' soulée!....

I v'wet s' feumme braire. El colère li monte à l' tresse; i' prind l'fier dé l'estûfe, éié i' buche su' l' potêfe dgin, qui s'uppourte sans ri dire, qui n' vût ni moustrer s' vie d' martyre à les vigins.

I va dins s' lit sans prinde les peines dé s' desbi. El potêfe feumme passe el nût su' n' selle, à berci dins ses bras el potêfe petî' ange qu' l' fwédure en' leie ni doûrmi.

El lend'main, i' r'va à l' bésogne, quitte à l'coumminchi l' même danse au nût'.

Il a in bon Dieu pou' les soulées, qu'on dit. I vaurout mieux qu' d'ârrou' l'un pou' leus feummes!

### Gazette Wallonne.

L'aut' coup, c'astout li Spirou d' Lidge qui parlot d' l'AcLOT; là qu'à c'te heure no r'cêvons les complumints de l'Gazette Wallonne, co toudis ieune dé Lidge. Tas d' pou l'heureux! I d'ont à r'vînde, hon lauvau, des gaîrds qui passont leu temps à travayi l' wallon! Ar'vînde, dizez? A r'tourner au palot, woye! Tout d' même, au r'gard dé Nivelles, quel affaire pou ça... Bah! n' sondgeonnes pus à ça... Elê pourtant, c'est pour vous dire: là ci l'AcLOT, ndo! l' chenne à vir qu' c'est ri éié comme d'effet c'ess' n'est ni grand chouse tout d' même; el bi ieuss', i' l'ê spéiont, ieuss'; i' cachont à mots comme les êtants cachont à nids; i' n'est ni même seur qu' i' né r'wêtont ni au trévié pou vir s' i' n'a ri dins l' papi; fouce qué ces dgins-là sont, curieux pou' l' wallon. No stons ci, nous autes, qué no parlons acLOT, tout boumass'mint, comme no père nos a appris éié ces hommes-là s'amusont à nos ascouter, ni pou qu' qu' no d'zons, mais pou' no djargon qu'no parlons. Waiti putout, là c' qu'il est manqui d' sus l' Gazette Wallonne que nos avons ieu l' semaine passée:

L'ACLOT. Qu'est'ce qui c'est çoula? C'est l'urno des Nivellois et c'est à mainme tîmps l'no d'ine pitite gazette wallonne-francèsse qui pareîta à Nivelles et à cou qu' nos polans veî elle va d'her on bon cop d' r' dohe divins l'mouvemint à l'honneur de nost vix patois.

Çi p'tit journal là a pid et main, bêche et ongue et des clapantes pennes.

Ine pougnêfe de main à confré ou à l'conseur si v' s'aimiez mi; tot dit qu'on s'êindret bin essonne.

Li wallon brabangon n'est nin tot à fait l'igeois, mais i n'êre nin-mâ après; s'il est on pau-mons rude il a l'naturel et l'frankisté tot fi pareie qui noss jargon.

Les l'êhe d'ell' Gazette Wallonne veuront avou plaisir quèques artîkes d' l'AcLOT; is s'êront chervous à solait divins l'pruni nûméro. Nos dispoûterans tot bellemint li journal d' nos frès wallons qui n'sont séparés d' nos frès flaminds qui par li spêheur d'on meur mitoyen, on tot p'tit bas meur.

Si on astout pou dev'ni fiers, est-c' qué d' z artiques pareies en' no f'rinnent ni fronchi no cu? Non mais, sans risée, i' n'a ri qui chenne mieu qu' d' rincontrer d'ainsi des dgins qui travaîont du même mestî qu' vous éié qui vo louangeont su vo bésogne. Pa'c'qué, cor qu'on fait tout pou in bi, on a toudis n' crainte dé mau fer éié on n'ouse ni brannmint s'affranchi.

Elê là d' sus, no r'mercions des mille et des mille coups l' Gazette Wallonne — qui n'est ni faite pa' des mannoqueus, allez — éié no spérons bi qu' les affaires en' démeuront ni d'ainsi éié qu'on sé r'vira. Tant pus, tant mieu.

STOISY.

### Chez M. Leclercq.

Dimanche soir, la Gavotte est allée donner une sérénade à M. Leclercq, à l'occasion du brillant succès qu'il vient de remporter aux examens de capacité électorale.

Après le premier morceau, M. le président d'honneur de la Gavotte félicita vivement M. Leclercq et lui dit que la Gavotte ne f'êtait pas l'homme politique, mais l'orateur nivellois dont les récents discours ont été si justement remarqués; il termina en offrant au nouveau capacitaire, de la part de la société, un fonds de bibliothèque se composant d'une centaine de volumes.

M. Leclercq, qui avait été prévenu officieusement,

répondit par le discours suivant, véritable modèle du genre :

« Ecce homo, voilà l'homme ou plutôt, voilà l'cheval !  
« C'est à moi que ces mots s'adressent! Qui l'aurait dit, messieurs, il y a à peine trois mois, c'est-à-dire au nouvel an, où les jours allongent de l'ajombée d'un sergent, alors que je n'étais qu'un ténébre et que je ne connaissais que mon travail manuel! Et maintenant, grâce à la science et aux progrès du jour, j'ai la lumière, et par la lumière, je suis capacitaire et je me nomme Leclercq !

« Les avars, Messieurs, auraient eux-mêmes tout intérêt à s'instruire et à devenir aussi capacitaires : car si malheureusement ils ne sauraient apprendre quelque chose, ils pourraient au moins mettre sur leur dos leurs cahiers et leurs livres pour cacher les trous d'usure qui pourraient s'y trouver!

« Il y a à peu près trente ans, Messieurs, que j'ai fini mes études : j'ai fait ma septième à Thérèse Gros Ys, ma sixième à Jeanette Lambert et pour finir, avant de me mettre au travail, donc ma cinquième, à Mamzelle Gibet, rue Girouette, d'où je sortis candidat tourneur en fer. Mais depuis ce temps, que de changements dans l'instruction! Ce que j'ai dû travailler, il n'y aura jamais que moi qui le saura! Il n'y aura jamais que moi qui saura ce que j'ai sué de gouttes comme des pois pour apprendre à devenir capacitaire!

« Je vous remercie, Monsieur le Président et Messieurs les Sociétaires, de l'honneur de votre visite et je tiens beaucoup à vous démontrer que cet honneur est bien mérité. En effet, le diplôme de capacitaire n'ouvre-t-il pas toutes les portes, tous les chemins? Je suis à même à présent de savoir apprécier, au moyen des poteaux indicateurs, les distances qui nous séparent des communes voisines, vers lesquelles nous dirigeons si souvent nos promenades. Aussi, avec quelle joie j'ai lu l'article paru hier dans l'Indépendant : « Nos félicitations les plus sincères au camarade Leclercq pour la grande distinction qu'il a obtenue dans ses récents examens de capacité électorale. »

« D'autres journaux, tels que l'Indépendance, le Gautois, le Tayblad, le Times, le New-York Herald et la Gazette d'annonces de Braine-l'Alleud, m'ont également adressé leurs félicitations à ce sujet.

« Je suis heureux, Messieurs, de tous ces témoignages sympathiques donnés à la science, et dans ce temps où le militarisme, la vélocipédie, la téléphonie à grande distance, l'électricité et beaucoup d'autres questions sont à l'ordre du jour, je constate que toujours nous devons travailler et que toujours nous devons être sur la brèche, pour seconder le progrès et, comme Edison, toujours créer du nouveau!

« Maintenant que nous avons notre diplôme, nous nous efforcerons d'être utile à nos concitoyens et de leur rendre, par la science que nous avons acquise, les services nécessaires et utiles à notre bonne ville de Nivelles. Il a été question dernièrement de Bruxelles port de mer : pourquoi n'en serait-il pas de même de Nivelles? Sans contrarier les idées que pourraient émettre certains confrères, il me semble que si le gouvernement y faisait bon accueil, on pourrait avoir son petit port de mer aux diques Bert Muthot.

« Nous sommes dans un siècle qu'on ne marchand pas avec le progrès : en avant et toujours en avant! Il ne faut plus que l'on vienne avec les vieux clichés du temps passé, où l'on avait recours, pour indiquer les changements de temps, aux *agasses* et aux *malis de reins*. Maintenant, avec l'instruction, nous pourrions consulter l'Armonaque de Liège, où l'on voit avec plaisir que le 21 avril le temps sera rude et que le 22 sera consacré à la grêle! Il est vrai qu'il existe encore quelque légère erreur en astronomie; mais nous ferons tous nos efforts pour arriver à déterminer les températures exactes. Moi et Mes collègues de la promotion. Nous nous ferons un devoir de travailler à cette tâche ardue et nous nous promettons que dans un temps plus ou moins rapproché, nous pourrions étonner et révolutionner le monde par la publication de l'ouvrage le plus important du siècle : LE GRAND TRIPLE ALMANACH LECLERCQ!

Mille fois merci, Messieurs, pour l'hommage que vous faites à la science. Je constate avec plaisir que la Gavotte s'est toujours trouvée en avant, lorsqu'il s'est agi de récompenser le travail et de stimuler les générations futures en honorant ceux de nos concitoyens qui avaient mérité quelque distinction.

(1) Traduction d'un article inséré dans li Spirou du 18 avril 1889, sous la signature de on Spirou d'Verot.

Merci, mille fois merci !

Ce morceau d'éloquence académique, débité d'une voix puissante et accentué par un geste énergique, a maintes fois été interrompu par les applaudissements de la foule assemblée, rue du Curat, devant la maison de l'orateur.

Ce dernier, assisté de sa dame dont la grâce et dont l'aimable simplicité sont assez connues, fit à la *Gavotte* les honneurs de ses salons. On but du cognac à un franc et vingt du litre, d'après le dire même du maître de la maison, et chaque visiteur reçut un de ces bonbons exquis connus sous le nom d'*estuel* à queue, et composés d'une substance rouge et gluante plaquée à l'extrémité d'un petit morceau de bois. Bref, réception charmante et cordiale.

A notre tour, que M. Leclercq nous permette de lui présenter nos chaleureuses félicitations.

## THINES.

A CHARLES GHEDDE.

Thines!... Parmi les prés où le printemps s'éveille,  
Au milieu des vergers et des robustes champs,  
Comme elle épanouit son agreste merveille  
De fleurs et de parfums, de rayons et de chants!  
Au creux des buissons verts le pinson s'émerveille,  
N'écoutant en Avril que ses jeunes penchants.....  
Oh! sous ces chaumes sur qui la Nature veille,  
Les pleurs sont moins amers, les hommes moins méchants.  
La Thines en jasant égrené ses turquoises;  
Le coq d'or s'élançant du vieux clocher d'ardoises  
Eblouit dans l'air bleu les poules d'alentour.  
Bien qu'aux sentiers couverts où l'amoureux s'arrête  
Luise aussi le képi de Pierre-le-Champette,  
Thines, tes floraisons doivent cacher l'amour!...

THÉODORE HANNON.

(Les vingt-quatre coups de sonnet. Bruxelles, Callewaert, 1876.)

## Boîte du Journal.

Un lecteur nous envoie une pièce de vers, *les dangers de la coquetterie*, dédiée à Mademoiselle D. Il nous obligerait en nous disant de qui est cette poésie, car il y a quelques erreurs dans la copie qu'il nous en a communiquée.

A Minique. A dimanche, l'ami.

## Nécrologie.

Mardi dernier, est mort à Nivelles Monsieur Henri-Joseph LISART-BOURGOCNE, ancien receveur des contributions, décoré de la croix-civique de 1<sup>re</sup> classe.

M. Lisart, qui était âgé de 83 ans, appartenait à cette forte génération qui a vu et qui a fait 1830; c'était un de ces vieillards dont l'esprit, resté vigoureux, est

## IN LANCIER MANQUI.

(SUITE).

L' stou apprinti au mar'chau d' Félu; comme il avou l'air qui d'vérou in bou' ouvri éié qué l'mar'chau, qui s' fésou vi, n'avou nu-z'éfant, on stout conv'nu qué s'i' scappou au sort l'année d'après, i' r'perdrô l'fourtche à s' compte.

Donc qué Châles est r'vénu à s' bésogne, mais i' n'avou pus ri d' bou' à li fer fer; i' n'avou pus qu' les lanciers dins l' tresse; i' chufflout comme les clairons, il arot volu avwér étou in tchapia avé in plumet, in tch'raû éié in sabe comme ieuss.

Avé ces idées-là, i' f'zout des fiérs dé tch'faux trop p'tits, ou bi i' ferrou à l'inviérs, tant qu'à l'fin l'mar'chau, qui l'avou d'jà berdellé saquant coups, a pierdu patieince et li a dit qui d'allou iesse oblidgi dé l'invoi.

Châles est r'voïe es' djou là avé s' tresse dins l' terre deïner à s' maiso. Es' mère li a d'mandé pouqué s'qué despu' quéque temps il avou l'air si chagrin éié comme tout in li-même.

— Eh bi, dist-i' Châles, djé d'ai m' saoul d'iesse mar'chau, djé vu iesse saudart comme les ciens qu'ont v'nu l'aute d'jou à Félu.

rempli de souvenirs et dont l'intéressante conversation est comme une leçon familière et attrayante.

Nous présentons à Mademoiselle Lisart et à la famille Parmentier, que cette mort frappe d'un nouveau coup, nos respectueux compliments de condoléances.

## A DROITE ET A GAUCHE.

Cette semaine, deux étrangers se sont présentés dans un estaminet du faubourg de Charleroi, où ils offrirent pour vingt cinq francs une « magnifique » montre en or qu'ils disaient avoir achetée cent quarante francs; un besoin pressant d'argent les forçait à s'en défaire.

Le fils de la maison se laissa prendre, acheta la montre et paya. Après le départ des étrangers, il examina plus attentivement son achat et reconnut bientôt que ce n'était qu'une montre de mauvaise qualité, recouverte d'une couche de dorure qui s'enlevait très facilement. Il courut aussitôt au bureau de police et, accompagné d'un agent, se rendit à la gare où il arriva heureusement au moment où les deux voleurs allaient prendre le train. Le volé, qui est d'une taille et d'une force respectables, s'empara aussitôt de celui qui lui avait vendu la montre et l'obligea à restituer les vingt cinq francs; il amena ensuite au bureau de police ce dangereux escroc qui y fut maintenu en état d'arrestation, son compagnon a réussi à s'échapper.

Nous apprenons que plus de dix personnes de notre ville, ont été victimes de ces escrocs; plusieurs montres sont déposées au greffe du tribunal.

Nous avons dernièrement déploré l'interdiction du bois du Saint Sépulchre aux bandes d'enfants qui allaient autrefois y cueillir des *chambourées*. A ce propos, on nous rappelle que le conseil communal s'est occupé de cette question dans sa séance du premier octobre 1888: en effet, M. Lagasse demanda alors pour quelles raisons la commission des hospices interdisait la circulation dans le bois du Saint Sépulchre; il rappela que de temps immémorial les familles nivelloises, les enfants surtout, s'y rendent au moment où fleurit la *narcisse des bois* (chambourée) et il trouva très regrettable cette mesure qui a pour conséquence d'interdire une promenade aussi agréable qu'hygiénique et qui tend à faire tomber en désuétude une bonne et vieille coutume locale. MM. Collart et Hanon joignirent leurs regrets à ceux que venait d'exprimer M. le conseiller Lagasse.

M. le Bourgmestre répondit que la défense en question a été faite par le locataire du droit de chasse dans le bois du S-Sépulchre. « La Commission des hospices ces, qui retire de cette location un prix élevé, ne » pouvait s'opposer à ce que le locataire usât du droit » de faire garder rigoureusement la chasse et d'em- » pêcher la destruction du gibier. »

— Maria Déi! dist-elle es'mère in brayant, à qué sondgi, hon, m' néfant? Nos n'avons pu qu' vous pou ragayi l' maiso!

— Ah! vella çat despu' qu' dj'ai çà dins l' tresse, djé n' fais pu ri d' bou' à l'fourtche éié d'j'aime mèieu m'in daller qué dé m' fer rinvoi pou mar'chau.

— Vo volez iesse saudart, em' garçon, dist-i' l' père in f'sant n' clignette à s' feumme qui brayou ses ys hours dé s' tresse, eh bi, vo sarex saudart! Mais r'ténez bi n' saquet, c'est qu' quand vo sarex-là, i' n' faut ni v'ni ci vo plainte, éié des liards dé d'ci, pou' d' tchantchet, savez!

— Ça n' mé fait ri, pa, t'abourd qué d'sus saudart.  
— Conv'nu adon! Zandrine, donnez m' saurot qué d'voïe trouver l' mayeur.

Arrivé au mayeur, i' li a 'spliqui l' coup d' tresse dé s' garçon.

— Léïell' lé d'aller, pusqué c'est s' n' idée, dist-i' l' mayeur, vo virez qui sarà rate desgousté du service.

— Woye, dist-i' d'Jean, mais in coup parti c'est pou longmint.

— Léim' mé fer, djé m' va scrire au colonel à Mons éié vo virez qu' i' r'véra rade.

El' lundi d'après, Châles partout pou Mons avé s' paquet. Arrivé-là, il est s'tévoïe dwet d'sus l'caserne sans seul'mint prinde el temps d' bwère en' goutte.

Sur l'insistance de plusieurs membres du Conseil, M. le Bourgmestre dit qu'il appellera l'attention de la Commission des hospices sur les mesures à prendre, lorsque le droit de chasse sera remis en location, pour que les promeneurs, particulièrement les enfants, puissent circuler dans le bois sans être inquiétés.

On vient de placer à la gare de l'Est, dans la salle des pas-perdus, deux grands cadres en bois garnis d'une forte toile et destinés à recevoir les affiches. On y a collé le tableau horaire des trains; seulement, à cause du peu de largeur du cadre, on a divisé l'affiche et superposé les deux moitiés. Comme la première se trouve à une certaine hauteur, il est impossible de distinguer la moindre lettre, si élevée que soit la taille de celui qui veut la consulter; il est absolument nécessaire que l'administration des chemins de fer mette une petite échelle à la disposition du public.

A Gilly. — Un major dans l'embarras, c'est celui de la garde civique de cette commune. Ecoutez l'histoire :

Les colombophiles faisant partie du corps de notre milice citoyenne ont adressé dernièrement au major une requête par laquelle ils le priaient d'avancer l'heure des exercices.

Ceux-ci ayant lieu vers 9 ou 10 heures, nos hommes se plaignaient de ne pouvoir surveiller alors le retour des pigeons qu'ils mettaient au concours et qui revenaient chez leurs maîtres juste au moment où ceux-ci se rendaient aux exercices.

En présence de cette requête, le major décida que ces derniers auraient lieu à l'avenir à 6 h. 1/2 du matin.

Jusqu'ici tout est bien; mais voici le chien-dent; d'autres gardes — pêcheurs à la ligne, ceux-ci, — protestèrent contre la décision du chef de corps; ils passent, disent-ils, une partie de la nuit sur les bords de la Sambre ou le long du canal, et il leur est impossible de se tenir prêts pour 6 h. 1/2!...

On est à se demander quelle solution notre sage major va donner à cette affaire pour contenter tout le monde... Qui l'emportera, le pigeon ou le poisson? (Patriote.)

Que sont ces misères, comparées aux graves difficultés qui absorbent notre major, à nous?

## Fêtes et Concerts.

Mardi soir, une troupe de passage est venue jouer au Waux-Hall le *Monde où l'on s'ennuie*. La fine comédie de Pailleron, fort bien interprétée, a beaucoup plu — naturellement — au public assez restreint que cette représentation avait attiré.

Il est grand temps que l'on nous donne une nouvelle salle de fêtes: l'exiguïté de la scène actuelle, l'insuffi-

A l'entrée, i' dit au saudart dé faction qu' i' v' nous s'ingadgi.

— C'est bié, dist-i' l' saudart, qué c'astou d'justémint in borain, vas-t-in parler au cié qui s' promène d'dins l' cour, avec des galons à s' bras.

— Ah! vous vouleie vous engageie, qu' i' li dit l' brigadier, (in Brussler es-t'icille); venieie une fois avecmoi tout près de l'adjutant de semaine.

Arrivé-là, Châles a donné n' lette qué l' mayeur dé Félu li-z-avou r'mis; l'adjutant a bi vu tout d' suite dé qué c' qui r'tournou: il l'a fait desbi pou virsi stou bou pou l' service, on li z'a d'mandé s' no, l' cien dé s' père, l' consin'mint d' ses parints, éié in moncha d'autes carabistouies. Châles astou tél'mint infarfouyi qu' i' n'a jamais seu responde qué « woye. »

Quand c' chapite-là à ieu stéfini, on li-z-a fait lever l' main comme au grand tribunal, on li-z-a li l' réglement militaire, adon on li-z-a fait mette es signé su in papi comme qwé qu' i' stou ingadgi d'dins l' t'wésième régiment des lanciers.

— Conduisez cet homme à la chambrée, dist-i' l' adjutant au brigadier, donnez-lui sa tenue et tâchez d'en faire un bon soldat.

— C' coup-ci, d'sus voïe, dist-i' in li-même Châles tout binaiche.

— Voilà ton chambre et voilà ton lit, dist-i' l' brig-

sance des dégagements et le délabrement des coulisses ont frappé tout le monde, mardi dernier; à l'œuvre, donc!

Nous engageons nos lecteurs à assister aujourd'hui à la fête de bienfaisance qui sera donnée ce soir au Waux-Hall par la Jeune Garde et dont voici le programme :

La Forêt périlleuse, drame en 3 actes; — Trois amours de Pompiers, vaudeville en un acte; — In dinné à l'exposition. Cette soirée sera suivie d'un Bal.

Programme du Concert suivi de Bal qui sera donné le dimanche 5 mai prochain, à 7 heures précises du soir, en la salle du Waux-Hall, par la Société d'Harmonie, sous la direction de M. V. Declercq.

1. Feest-Ouverture. LEUTNER.
2. Fête à bord, fantaisie descriptive exécutés par Société HEYMANS.
3. Chansonnette dite par M. H. Tielens
4. Air varié pour le bugle-alto exécuté par M. J. Dufond DAGNELIES.
5. Chansonnette dite par M. Tielens
6. Fantaisie ou scène de Ballet, pour le violon exécutée par M. H. Declercq DE BÉRIOT.
7. Chansonnette dite par M. Tielens
8. a. Marche indienne de l'opéra l'Africaine MEYERBEER.  
b. Le Moulin de la forêt noire, idylle ELLENBERG.  
exécutés par la Société.

### Éphémérides nivelloises.

22 Avril 1876. — Pour cause d'agrandissement, la boucherie tenue par M. Henri Lambert est transférée de la rue de Soignies à la rue de Mons, n° 5, dans la maison occupée auparavant par M. V. Demiesse, marchand-tailleur.

23 Avril 1888. — Le conseil communal s'occupe du choix du local de l'école régimentaire des grenadiers et des mesures à prendre pour l'installation de cette école.

24 Avril 1863. — Le conseil communal, réuni d'urgence, adresse à la Chambre des Représentants une pétition pour obtenir la construction d'un chemin de fer de Luttre à Bruxelles par Nivelles.

25 Avril 1875. — Nos pompiers se rendent à l'incendie de la ferme de Vaillémont, à Thines, où tout devient la proie des flammes. Le lendemain, le tocsin les appelle au bois de Nivelles, à la ferme de Spieumont, qui est aussi presque entièrement consumée.

26 Avril 1717. — Le chapitre décide que lorsque les rogations coïncideront avec le 3 Mai, on se rendra le premier jour à Baulers; le deuxième, on fera le tour des cloîtres au lieu d'aller à Thines et le troisième on ira à Monstreux.

27 Avril 1874. — Les ateliers de la Société Métallurgique terminent la construction d'une voiture-salon

dier en li moustrant en grande place pavée de pierres bleues éié en' botte de strin à l' terre.

Mait' nant, tu vas déquitteie de retour tes habits de pékin, et volà ton première tenue et ton arme.

Là d'sus, l' brigadier a donné à m'Châles tout saisi in'bleu d'gilet, en' maronne blanche, in' vi bonnet d' police éié in' ramon.

Quand Châles a ieu mis ses nouvelles loques, vo l'ari pris pou en' grande casse d'hourlotche; mais i n'avou ni à dire éié quand l' brigadier li-z-a dit « En avant, arche », il a bi follu l' s'ère.

— Comme on s' foutrou d' mi à Arquennes si on m' virou apotadgi d'ainsi, pinsou-t-i' Châles in' tout sé dallant.

Pou couminchi, l' brigadier l' a conduit au cachot iusqu'il avou en' demi-douzaine de vauris s'tindus comme des flattes sus les plantches.

— Quoissq' c'est que ces paufes malheureux ont fait, d'mand-t-i Châles au brigadier in' volant spekter s' français.

— Ça ce étaie les cossons qui n'ont pas voulu obéir quand on disait à euss de nettoyer la caserne. Pre-neie une fois ce bac oussqu'il ont fait leurs besoins et vas le zeter dihors didans la commoditeie, puis tu revienrais de retour pour balayer avec ce brosse le curie de l'escadron. Allo, preneie le bac... en avant l' arche!

(La fin au prochain n°).

que l'administration du chemin de fer du Luxembourg met à la disposition de S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas. Cette voiture, d'une élégance véritablement princière, fait l'admiration de tous les visiteurs.

28 Avril 1872. — Bénédiction, à l'église du Saint-Sépulcre, d'une statue de St-Roch, œuvre d'un sculpteur nivellois, M. Céleste François, élève de M. Guillaume Geefs, statuaire du Roi.

Cette statue, haute de 1<sup>m</sup>25, en chêne du pays, est d'une exécution remarquable.

### Mots carrés de l'Aclo.

Mon un de l'innocence enblémé,  
A de la neige la contour;  
Nom de femme plein de douceur,  
Mon deux est charmant et je l'aime.  
Vous découvrez dans mon trois  
L'amant du wallon nivellois.  
Mon cinq de France est une ville  
Dont le nom rime avec effort,  
Et mon six enfin est un port  
De France aussi. C'est bien facile.

La réponse à la charade est : T'CHAUD-FWÉ.  
Ont deviné : une bergère de la Mascotte, Totor et choumaque et Tati l'perriqui; El' Binchoy; Gamine; On vi sporou; uu évincé par la jeune blonde nivelloise, à dimanche; Seurasou-Frick et Nened; un adorateur de Gamine, Basileirentynd.

### Etat-civil de Nivelles

du 20 au 27 Avril 1889.

NAISSANCES. — Victor-Jules-Gh. Piret. — Marie-Oda-Louisa-Gh. Dagniaux. — Arthur-Joseph-Alexis-Gh. Gauthier.

MARIAGES. — Jules-Joseph-Gh. Bataille, 25 ans, cordonnier, avec Marie-Aimée-Gh. Fayt, 23 ans, piqueuse de bottines. — Louis-Siméon-Joseph-Gh. Baude, 23 ans, boulanger, avec Cécile-Marie-Gh. Donnez, 23 ans, tailleur. — Louis-Léopold-Ghislain-Joseph Stereckx, 23 ans, instituteur, avec Adèle-Aimée-Gh. Grade, 24 ans sans profession. — Maximilien-Joseph-Gh. Deleener, 48 ans, menuisier, avec Camille-Gh. Deppe, 43 ans, modiste. — Louis-Joseph Renard, 25 ans, gendarme, avec Mélanie-Marie-Joséphine Gh. Cambier, 24 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Louis-Philippe Verlinden, 45 ans, magasinier, époux de Victorie Poutaert, décédé faubourg de Namur. — Henri-Joseph Lisart, 82 ans, rentier, décoré de la croix civique de 1<sup>re</sup> classe, veuf de Elisabeth-Thérèse-Charlotté Bourgoigne, décédé place Béval. — Auguste Durieux, 43 ans, ardoisier, époux de Léonide-Marie-Gh. Hemberg, décédé rue Coquerne. — Marie-Thérèse Flament, 45 ans, ménagère, épouse de Désiré-Joseph-Gh. Paridant, décédé b<sup>e</sup> de la Batterie. — Marie-Gh. Dubray, 45 ans, sans profession, décédée lieu dit la Maillebotte. — Célestine-Désirée-Bernadine Glibert, 80 ans, sans profession, veuve de Paul Semal, décédée rue de Mons. — Un enfant au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,25 francs — Seigle 12,00 — Avoine indigène, 14,00 — Escourgeon, 15,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,60 — Œufs, les 26, 1,50.

### Commune de St-Josse-ten-Noode 1881.

16<sup>e</sup> tirage, du 1<sup>er</sup> avril 1889, de 26 obligations remboursables à fr. 500, à dater du 1<sup>er</sup> mai 1889, à Bruxelles, à la Banque de Bruxelles et à la Banque de Paris et des Pays-Bas : N° 208 291 483 588 804 939 — 1673 — 3560 — 4099 976 — 5040 52 445 — 6876 963 — 7063 189 226 531 585 665 947 998 — 8217 390 557.

### Ville de Gand 1868.

82<sup>e</sup> tirage, du 15 avril 1889. — N° 28452, fr. 5,000; — n° 69714, fr. 2,000; — n° 124923, fr. 1,000; — n° 26124 39341, fr. 500; — n° 36896 41187 67469 101137 107510, fr. 250.

Les obligations suivantes sont remboursables à fr. 110 (les numéros primés sont reproduits et marqués d'un astérisque) : N° 33 67 81 450 869 — 1321 324 805 — 2405 849 — 4084 188 270 862 — 5047 622 635 734 820 — 6508 534 655 666 704 — 7352 503 521 591 658 700 814 993 — 9342 — 10559 — 11345 — 12401 585 613 852 — 13819 855 — 14528 616 — 15145 583 772 — 16053 302 676 — 17487 814 — 18422 — 19068 409 573 — 20074 112 654 — 21112 678 804 — 22229 459 692 889 — 23307 668 875 — 24034 669 — 25342 419 667 813 953 — 26115 124\* 299 — 27762 950 — 28452\* — 29111 180 514 673 — 30163 203 — 31737 872 — 32467 917 — 33467 925 — 34356 442 540 — 36662 896\* — 37017 65 — 38658 — 39159 311\* — 40564 658 — 41187\* 390 833 988 — 42299 307 365 786 815 — 43225 — 43572 592 805 844 — 40399 761 — 47737 867 — 49171 199 375 537 790 793 — 50063 361 761 —

51004 72 — 52127 161 — 53197 201 — 54206 904 — 55117 173 286 308 403 — 56536 594 673 847 854 — 57195 — 58299 481 — 59310 871 915 — 61202 — 62291 — 63128 831 — 66363 — 67262 469\* 762 821 — 69164 616 714\* 783 879 — 70186 670 — 71271 597 — 72349 430 669 — 73196 — 74125 357 487 788 839 — 76667 — 77158 430 999 — 78086 164 369 — 79253 458 632 786 942 944 — 81036 98 172 835 954 — 82017 202 934 961 — 83770 846 — 84346 869 939 — 85778 — 86220 795 — 87695 730 735 — 88179 376 422 798 820 — 89428 — 90411 611 855 — 91191 415 — 92057 253 449 — 93234 771 792 — 94479 374 890 954 — 95622 738 832 — 96308 499 — 97089 541 — 98071 438 — 99063 801 — 100426 — 101137\* 222 307 — 102346 885 — 103125 358 583 743 — 104412 862 878 949 — 105116 — 106245 526 — 107415 501 510\* 591 932 — 108173 797 815 — 109121 248 995 956 — 110504 345 734 807 — 111014 89 90 96 559 616 858 — 112179 771 — 113606 773 — 114569 647 — 115046 162 195 — 116093 857 — 117354 455 — 118108 190 598 979 — 119369 375 — 120257 395 479 — 121601 — 122184 321 542 — 124094 225 374 566 923\* — 125022 43 291 793 — 127123 573 659 708 894 957 — 128027 337 797 845 — 130248 — 131340 612 641 785 — 132599 — 133609 — 134286 572 — 135238 426 881 994 — 137212 — 138426 744 902 — 139057 76 329 — 140719 740 — 142089 640 — 144114 292 293 416 554 600 621 659 — 145076 715 865 — 147252 688 896 — 148611 772 — 150346 440 779 — 151690 — 152519 748 — 153676 — 154008 — 155347 635 — 156344 957 — 158027 259 — 159507 627 — 160832 — 161038 390 535 651 782 851 — 162019 454 462 533 — 163692 834 — 164139 456 — 165016 52 261 367 613 756 777 861 — 166172 — 167948 — 168139 371 — 169084 705.

Les obligations primées sont remboursables à dater du 15 mai 1889 et celles sorties au pair à partir du 2 janvier 1890 : à Gand, à la caisse communale; à Bruxelles, à la Banque de Bruxelles; à Anvers, à la Banque C.-J.-M. De Wolf.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Les notaires GOUTTIER de Braine-l'Alleud et CASTELAIN de Nivelles, vendront publiquement le lundi 29 avril 1889, à 2 heures, chez Poulet, rue Ste Anne à Braine-l'Alleud,

**La Ferme dite des Hayettes,** sous cette commune, comprenant bâtiments, jardin, prairie, terres, d'une contenance de 7 hectares 44 ares 37 centiares.

Le dit notaire vendra publiquement, le lundi 6 mai 1889, à 2 heures, chez M. Vital Piéret, cabaretier et tailleur à Braine-le-Château, en conformité de l'art. 90 de la loi du 15 août 1854, une

**MAISON à usage d'estaminet** récemment construite, avec dépendances et jardin, d'une contenance de 6 ares 52 centiares, située à Braine-le-Château, le long de la route de Tubize à Mont-Saint-Pont.

### A VENDRE

SIX LOTS

**de magnifiques terrains à bâtir**

situés faubourg de Namur, à Nivelles, le long de la chaussée de cette ville vers Namur, à proximité de la gare de l'Est et de la nouvelle église du St-Sépulcre.

S'adresser audit notaire.

### GRAND CHOIX

**de POISSONS FRAIS & SALÉS**

**HUITRES BIEN FRAÎCHES**

chez Albert MICHEL, poissonnier, rue du Coq, à Nivelles,

Connu pour ses prix modérés.

On continue à faire des **gaufres** les dimanches et jours fériés à **STOISY**, chez le sieur Clément LISON.

**VILLE DE NIVELLES.**

**A LOUER pour le 1<sup>er</sup> Mars 1890 :  
UNE MAISON,**

écurie, toits à porcs, etc., avec jardin et pré, d'une contenance de **62** ares **64** cent., nommée vulgairement **BARIGAND**, joignant au Riz Samiette.

Pour le **15 Septembre 1889**, après la récolte levée :

**UNE TRÈS-BONNE TERRE,**  
située *Campagne du Happart*, sous Nivelles, S<sup>on</sup> E n° 208 du cadastre, contenant **1** hectare **62** ares **80** centiares.

Ces biens sont occupés par **J.-Bte Tilman**, à Nivelles.

S'adresser chez **M. Frédéric PARMENTIER**, rue de Soignies, à Nivelles.

**Monsieur JEAN ANDRIEUX,**  
fabricant de parapluies, rue des Brasseurs, 29, informe ses nombreux clients qu'il tient à leur disposition, **une riche collection**

**D'OMBRELLES**

pour la prochaine saison.

*Atelier pour les réparations et recouvreages.*

**PRIX MODÉRÉS.**

**MAISON**

**R. FROMENT-ROUSSEAU**

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MENAGE.

**Étuves et Cuisinières.**

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

**Frédéric WILLAME**

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

**Maison JULES ROUSSEAU**

48, RUE DE NAMUR, NIVELLES.

Magasin de Meubles, Glaces, Machines à coudre.

**HORLOGERIE**

Portes, Châssis et Tournages. — Jeux de Bouloir.

Ameublements d'Estaminet, Ustensiles de Ménage.

**ÉTUVES & CUISINIÈRES.**

Literies, Coutils, Laines, Flocons, Voitures d'Enfants.

**GOUTEZ LE BON TABAC**

et les fins cigares

**de JEAN SCHOLTUS**

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

**OCCASION.**

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

**Change, fonds publics, coupons**

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

**ÉDOUARD ATQUET**

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

**Vins et Spiritueux**

Produits garantis purs et de provenance directe

**LÉON VINCLAIRE-RUCLoux**

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

**Nouvelle Invention**

**SONNERIE PNEUMATIQUE**

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

**OCT. LEHERTE**

SERRURIER-POËLLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassiss de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

**PRIX MODÉRÉS.**

**Compagnie belge**

DES

**PROPRIÉTAIRES RÉUNIS**

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de Bruxelles à Nivelles.

**Jules HYERNAUX-HOFMANN**

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

*Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.*

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

**A DES PRIX MODÉRÉS.**

**JEAN ANDRIEUX**

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de poterie, serrurerie et ferromerie.

RUE DE CHATELAIN, 5, NIVELLES.

**MAISON FRANÇOIS GAILLY,**

**HAUTAIN Frères**

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons: le tout provenant des meilleures fabriques.

**LOUIS DEVILLE**

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

**Prix déflant toute concurrence**

**MAISON ROMBOULTS**

RUE S<sup>te</sup> GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

**CONFECTION AU PREMIER**

**FAÇONS GARANTIES**

pour jeunes gens et enfants,	depuis <b>10</b> fr.
pour hommes,	" <b>20</b> "
cheviote, pure laine croisée, col soie,	" <b>27</b> "
id. bordé, soigné,	" <b>30</b> "
moscouva, id. bordé, double satin français,	" <b>33</b> "
id. bordé, satin français, col velour soie, très soigné,	" <b>36</b> "
pour enfants,	depuis <b>6</b> fr.
pour hommes, très soigné,	" <b>18</b> "
grand choix de vêtements noirs, soigné,	" <b>24</b> "
<b>PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.</b>	

**PARDESSUS**

**COSTUMES**